



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

2016

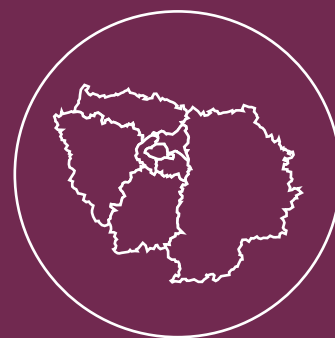
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

La région compte 729 adhérent-e-s
réparti-e-s en 25 sections, elles-
mêmes réparties en 2 fédérations



Alpes-Haute-Provence (fédération)
Digne et Vallées
Manosque

Alpes-Maritimes
Cannes-Grasse
Nice

Bouches-du-Rhône
Aix-en-Provence
Arles
Aubagne-La Ciotat
Châteaurenard
Istres-Ouest Provence
La Fare-les-Oliviers
Marseille Centre
Marseille Nord-Sud
Martigues

Port-Saint-Louis-du-Rhône
Salon-de-Provence
Vitrolles

Var
Draguignan
Fréjus/Saint-Raphaël
Hyères
La Garde
La Seyne-sur-Mer
Saint-Maximin
Toulon

Vaucluse (fédération)
Avignon-Carpentras
Pertuis

ÉDITO

DÉFENDRE LES DROITS ET LES LIBERTÉS PARTOUT, POUR TOUS

Tout au long de l'année 2016, les militants de la Ligue des droits de l'Homme se sont mobilisés pour défendre les droits et libertés, partout en France. Association généraliste qui défend aussi bien les droits civils et politiques que les droits économiques, sociaux et culturels, elle est présente sur de nombreux fronts. Seule ou en lien avec d'autres représentants de la société civile, d'associations et de syndicats, vous l'avez certainement rencontrée maintes fois.

Face aux événements dramatiques qu'a connu notre pays, les ligueurs ont dû s'opposer à la haine et à la violence. Ils ont été en première ligne pour inciter nos concitoyens à réagir à toute forme d'atteinte aux valeurs républicaines. Cependant, après les attentats de 2015, les actes de terrorisme se sont répétés : à l'effroi collectif compréhensible ont pu se substituer des réflexes sécuritaires inquiétants... Ils se sont traduits par des mesures qui ont mis en cause le pacte républicain et l'équilibre des pouvoirs, et contraint nos concitoyens à subir, contre leurs droits fondamentaux, un régime de libertés limitées. C'est ainsi que nous nous sommes attachés à montrer que l'état d'urgence est une situation d'exception qui ne doit pas être prolongée.

Nous avons eu à nous montrer particulièrement vigilants à l'égard des idées de l'extrême droite qui progressent et aux différentes formes de racisme et de xénophobie : nous les avons combattues sans relâche par l'ouverture de procédures judiciaires, de façon discrète ou très médiatisée. Avec nos partenaires associatifs, cette veille

citoyenne s'est portée sur toute forme de discrimination, le respect des principes laïques de nos institutions étant la règle intangible.

Un autre événement marquant de l'année 2016 eut un impact majeur sur nos actions : la crise de l'accueil des réfugiés et ses conséquences en termes politiques et humanitaires. Le combat pour la solidarité envers les réfugiés a été et demeure prioritaire. Avec nos concitoyens comme avec les élus et les organisations de la société civile, nous sommes engagés pour que notre pays ne sombre pas dans le refus de l'autre, mais fasse constamment preuve de fraternité et porte un message de solidarité en toutes circonstances.

Dans le même temps, la LDH a été présente pour promouvoir les droits de l'Homme et la citoyenneté active. Elle a tenu à faire vivre la démocratie au plus près des territoires : réunions publiques, conférences-débats, séances de cinéma suivies d'échanges avec les participants, participations aux initiatives associatives multiples... sur des thèmes qui touchent chacun d'entre nous dans son existence sociale. La LDH manifeste ainsi sa présence sur l'ensemble du territoire national.

Soulignons enfin l'effort important qu'ont fourni militantes et militants durant cette année mouvementée pour être présents auprès des plus jeunes, notamment dans les établissements scolaires ; il est important de leur transmettre de manière ouverte et bienveillante les valeurs sur lesquelles se fonde notre République et de contribuer à leur formation de citoyens conscients de leurs droits et de leurs responsabilités.

Voici esquissés quelques aspects de ce qu'a été la vie de la LDH en 2016.

La LDH comprend près de 10 000 adhérentes et adhérents et plus de 300 sections locales se regroupant dans des fédérations départementales et dans des comités régionaux. Elle est présente dans votre région et a inscrit son action dans votre territoire régional.

Je vous invite donc à les découvrir.

Françoise Dumont
Présidente de la LDH

LA LDH PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR EN ACTION EN 2016

Défendre les droits des étranger-e-s

Toutes les sections de la région Paca, à des degrés divers, se sont engagées dans l'accompagnement de demandeur-euse-s d'asile en lien avec les associations et les collectifs actifs dans ce domaine, tels que le Copa 83 dans le Var, le Coviamp dans les AM, le collectif Agir dans le pays d'Aix-en-Provence, etc. et surtout dans leur accueil. La section de Pertuis a largement contribué à l'échec à la tour d'Aigues d'une manifestation Front national antimigrants, contre laquelle un nombre plusieurs fois supérieur de citoyens se sont rassemblés. Il semble que l'opinion a évolué et que la solidarité est grandissante. Depuis peu la défense des migrants, principalement des migrants isolés étrangers (MIE) mobilise les ligueurs dans les Alpes-Maritimes, sur la frontière italienne (vallée de la Roya), et dans le Var où le collectif Toulon comporte quarante militants, avec Draguignan particulièrement mobilisé et à Aix-en-Provence où plus de cents réfugiés ont été accueillis et accompagnés. Le comité régional avec les sections concernées a pris une part active dans ces luttes permanentes contre des élus et un préfet des Alpes maritimes qui refusent d'appliquer les accords internationaux et la loi qui fait obligation de protéger les mineurs qu'ils aient ou non des papiers, de les mettre en foyer, de les scolariser, de les soigner et plus encore avec la « circulaire grand froid ».

Par nos lettres recommandées, nos plaintes en justice, nos conférences de presse, nos manifestations, nos communiqués, le comité régional est au côté des sections qui s'investissent sur le terrain et qui s'assurent le partenariat des associations qui militent dans ces domaines également. L'association « Roya citoyenne » est le maître d'œuvre du grand mouvement qui se mobilise dans ce sens et ses membres sont de

plus en plus traduits en justice pour ces actes de solidarité.

Sur proposition de Istres, le comité régional a décidé à l'unanimité après débat, de préparer, en s'appuyant sur les sections 13 et particulièrement Marseille Nord/Sud qui pourrait en assurer la maîtrise d'œuvre, une grande conférence à partir d'une motion votée à l'unanimité.

Lutter contre les préjugés, les propos racistes, antisémites et xénophobes

Les Roms sont une permanente préoccupation pour la LDH en Paca. Cette population cherche à s'intégrer mais elle est la plus stigmatisée, discriminée, chassée partout où les pouvoirs publics le peuvent. Les communes, les préfectures refusent trop souvent de prendre en compte nos réclamations concernant l'intégration, la scolarisation des enfants, le logement, le travail de ces populations qui vont de campements indignes en squats inconfortables d'où elles sont à court terme expulsées, même en plein hiver. La LDH des Bouches-du-Rhône, en partenariat avec le collectif Coll-rom, a organisé une fête en leur honneur à Gardanne et partout les sections se mobilisent pour les défendre et les soutenir.

Dans un autre domaine, cet été, le comité régional s'est particulièrement investi, en coordination avec les sections concernées, dans les combats pour faire suspendre en justice les arrêtés antiburkini partout où, essentiellement dans les Alpes maritimes, des communes, soutenues par le Premier ministre, avaient cru devoir prendre de telles mesures que le Conseil d'Etat a sévèrement sanctionnées. Toutefois il faut reconnaître une certaine

incompréhension de certains de nos amis dans ce combat mené tout l'été de concert avec le CCIF. Le burkini est gênant, il pollue le débat sur la laïcité. Seule référence à avoir, souligne le comité régional : la loi de 1905 ou la Déclaration des droits de l'Homme. Sinon, la vision du vivre ensemble est ramenée à l'œcuménisme et on évacue le social. D'où notre détermination dans cette affaire à voir triompher le droit face à ce qui restera une piètre affirmation politicienne de la part d'élus en rivalité avec le Front national.

Les Maghrébins de la première génération avaient été priés d'être muets et transparents mais à présent les jeunes le refusent. Comment traiter ce problème ? La laïcité devrait en être la réponse. Toutefois, l'implication des fondamentalistes au niveau de la gestion des affaires publiques est à combattre, comme sont à combattre les groupes d'extrême droite qui prétendent imposer leur vision de la société en opposition, eux aussi, au principe républicain. Car la laïcité est un contrat établi par les citoyens pour le respect de la loi. Elle n'est pas le carcan que d'aucuns voudraient imposer à une partie de nos concitoyens dans la sphère publique. Ainsi, la « charte de la laïcité » par laquelle la ville d'Aix-en-Provence prétendait imposer aux associations (demandant une subvention) un devoir de neutralité et des règles de fonctionnement a été, à la demande de la LDH, suspendue par le tribunal administratif.

A partir de ces expériences, le comité régional, a pour sa part voté une contribution sur la laïcité.

Promouvoir les solidarités

Le conseil régional Paca n'a pas hésité à voter (avec le Front national) une résolution « villes sans migrant » reflétant l'hostilité d'une grande majorité d'élus

Paca à l'accueil des étrangers dans notre région, accueil dont l'Etat n'a programmé pourtant que deux pour dix mille habitants.

Par ailleurs, dans la vallée de la Roya (voir ci-dessus Défendre les droits des étranger-e-s), l'Etat par sa police et sa justice punit les citoyens solidaires qui pallient sa défaillance vis-à-vis des MIE, en les poursuivant devant les tribunaux dans un « délit de solidarité ». Le préfet et le président du conseil départemental se montrent de plus en plus agressifs publiquement pour les citoyens solidaires et pour les associations.

Pertuis, qui participe à un collectif « Lubéron sud » créé sur une initiative citoyenne, souligne combien les « initiatives fusent » en faveur des migrants.

Insistons enfin sur l'inquiétude que suscite l'abandon croissant par les migrants des centres d'accueil d'orientation qui les hébergent. Mais partout le Comité régional, de concert avec les sections, est présent.

Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen

Une réflexion a été conduite sur le compteur Linky mis en place par ERDF et le risque de menaces qu'il pouvait induire sur les libertés individuelles. Le comité régional prend acte du communiqué de la LDH faisant état des assurances reçues de la Cnil.

Suite aux renforcements des mesures antiterroristes, le comité régional se propose d'aider les sections, dans le périmètre d'agglomération des principales villes de Paca, sur le modèle de celui initié en février 2016 par les sections de Nice et Cannes-Grasse dans les Alpes-Maritimes, en partenariat avec le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France, ou à Toulon à l'image du Comité de vigilance et du Collectif contre l'état d'urgence, à créer des observatoires de l'état d'urgence. Pour nourrir le débat citoyen, le comité régional propose aux sections de se mobiliser pour un débat à l'image de toutes les structures de la LDH, voulu par le Comité central dans le temps des élections et au-delà, et traitant du racisme, de la laïcité et de la démocratie à partir d'un texte élaboré par le Comité central sous le titre : « Vivre libre, en démocratie, faire société ».

Avec la société de surveillance qui se met sournoisement en place, on va vers un

fichage généralisé. La section d'Aix-en-Provence avec sa revue habituelle (*Les Echos*) a exposé un travail concernant les lanceurs d'alerte, Nice, pareillement a réalisé une étude conséquente sur la vidéosurveillance pour alerter nos concitoyens « sur le coût prohibitif, l'utilité très limitée et les dangers pour les libertés publiques que représente une vidéosurveillance massive, omniprésente et instrumentalisée par certains élus ».

Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes

Le comité régional Paca a décidé de promouvoir, à travers toute la région Paca, avec éventuellement son soutien financier, une série de conférences, d'actions diverses, etc. s'appuyant en particulier sur la Convention d'Istanbul adoptée le 11 mai 2011, premier traité européen consacré exclusivement à la question des violences contre les femmes. A partir de novembre 2016, une série d'actions ont permis une parole forte de la LDH plus généralement sur les droits des femmes, grâce à une mobilisation des sections qui partagent cette volonté, dans une mutualisation de nos moyens et une coordination de ces actions. Un après-midi de réflexion sur ce thème est organisé par le comité régional avec l'intervention de deux responsables de SOS femmes 13 en lien entre autres avec les sections d'Aix et de Marseille Nord/Sud. Le comité régional propose plusieurs projets d'actions type et thèmes étudiés sur sa demande par Marseille Nord/Sud. Une subvention dans ce sens est demandée au conseil régional Paca. Elle nous a été refusée.

Pertuis qui avec Aix-en-Provence, en collaboration avec « Sos femmes 13 », a commencé un important travail, coordonne les différentes actions que les sections Paca décideraient de conduire. Après Draguignan, Pertuis a organisé une grande manifestation sur deux jours, avec exposition de photos mise par la suite à la disposition des sections. A Toulon, Nadja Djerrah (groupe de travail national « Femmes, genres, égalité ») a été invitée sur le scandale silencieux : les violences faites aux femmes à l'international : violences majeures, meurtres de filles, excisions, et au national : mariages forcés, plafond de verre. Cannes-Grasse a présenté un colloque d'une journée sur ce thème avec une bonne participation et forte mobilisation militante. Aix-en-Provence : conférences et spectacles dans différents quartiers, distribution de tracts sur les

violences faites aux femmes, bien accueillie sur les marchés et projection d'un film avec l'association Soroptimiste qui a permis un rapprochement intéressant avec le planning familial.

Sensibiliser aux droits de l'Homme

En Paca, plusieurs actions de sensibilisation aux droits de l'Homme ont été conduites dans des établissements scolaires avec Cannes-Grasse par exemple ou d'autres sections qui comme Aix-en-Provence ont participé au concours des « Ecrits pour la fraternité » et ont vu deux classes lauréates. Publiquement au cours de conférences-débats, projections de films, etc., la LDH sensibilise nos concitoyens aux droits de l'Homme, tel Avignon-Carpentras avec le *Monde diplomatique*, Saint-Maximin sur J. Jaurès et V. Hugo. Les sections de Istres, Martigues, Châteaurenard sont très actives par exemple sur la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 14-18.

A l'occasion de la préparation de la convention nationale (juin 2016) et devant le faible niveau de conscience populaire sur la situation dramatique des réfugiés, Aix-en-Provence, qui conduit une réflexion à partir du dossier sur l'engagement paru dans *Hommes & Libertés*, a proposé, à partir d'une motion, l'idée que la LDH lance un grand mouvement avec d'autres associations, un acte fort, pétition ou autre pour sensibiliser les citoyens aux droits de l'Homme. Celle-ci a été votée à l'unanimité. Après Saint-Maximin dont une militante rapporte la peur qui s'installe dans un village voisin avec la montée du Front national, Fréjus rapporte la même peur depuis que le Front national a pris la ville et l'affaiblissement de la mobilisation des militants qui en découle ; néanmoins la projection en partenariat avec le PC du film *Merci, patron* a connu un beau succès et le débat qui s'en est suivi, pareillement. Il faut parler de cette peur, plutôt que de la haine.

Les Gens du voyage sont une réelle préoccupation pour la LDH, surtout dans les Alpes maritimes où une seule commune dispose d'une aire d'accueil légale sur une douzaine que la loi Besson oblige pourtant à l'installation. Et nos compatriotes « de la route » sont systématiquement chassés sauf parfois lorsque les tribunaux déboutent la commune plaignante sur intervention d'avocats que nous sollicitons : à Cannes, en mars 2016, à deux reprises.

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Comité régional

Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Farignole
27, boulevard des Mimosas
06400 Cannes
06 86 86 30 74
comiteregionalpaca@ldh-france.org

Section

Digne et Vallées

15, rue de la Curaterie
04000 Digne-les-Bains
ldh-digne.vallees@protonmail.com

Section

Manosque

Le Corail
Entrée C6
Avenue du Luberon
04100 Manosque

Section

Cannes-Grasse

La Farignole
27, boulevard des Mimosas
06400 Cannes
cannes-grasse@ldh-france.org

Section

Nice

Maison des associations
12 ter, place Garibaldi
06300 Nice
ldh.nice@ldh-france.org
liguenice+contact@gmail.com
www.facebook.com/ldhnice
@liguenice

Section

Aix-en-Provence

Maison des associations le Ligoures
place Roméo de Villeneuve
13090 Aix-en-Provence
06 44 94 45 74
contact@ldh-aix13.org

Section

Arles

Maison de la vie associative
2, boulevard des Lices
13200 Arles
06 99 36 40 15
ldharles@orange.fr

Section

Aubagne/La Ciotat

Maison des associations
place Evariste Gras
13600 La Ciotat
04 42 08 56 36
ldhaubagnelaciotat@laposte.net

Section

Nord-Alpilles Châteaurenard

7, rue Antoine Ginoux
13160 Châteaurenard
ldhchateaurenard13@gmail.com

Section

Istres-Ouest Provence

Espace Martin Luther King
rue Poisson au Gué - bureau 7
13800 Istres
06 30 81 35 55
ldh.istres@orange.fr

Section

Marseille Centre

93 La Canebière
Boîte n° 5
13001 Marseille 01
06 22 70 28 48
ldh13marseillecentre@gmail.com

Section

Marseille Nord/Sud

MMDH
34, cours Julien
13006 Marseille 06
ldh.marseille.ns@gmail.com
mdhmarseillens.wordpress.com

Section

Martigues

Maison Notre dame des marins
Allée André-Malraux
13500 Martigues
06 45 41 05 91
ldh.martigues@orange.fr

Section

Port-Saint-Louis-du-Rhône

ldhpsl@gmail.com

Section

Salon-de-Provence

Maison des associations
178, boulevard Victor Joly
13300 Salon-de-Provence
ldhsalondeprovence@orange.fr

Section

Vitrolles

Maison des associations
quartier des Pins Le Romarin
13127 Vitrolles
secretariat.ldhvitrolles@orange.fr

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom:
Adresse: Tél.:
..... Mail:

Je souhaite adhérer à la LDH.

Section

Draguignan

Maison de la solidarité
boulevard Jean-Bernard de Trans
83300 Draguignan
04 94 50 64 66

Section

Fréjus/Saint-Raphaël

BP 442
83700 Saint-Raphaël
ldh-frejus-saint-raphael@laposte.
net

Section

Hyères

BP 148
83404 Hyères
0494006615
Fax: 04 94 00 66 15

Section

La Garde

maison des Associations
Rue Marc Delage
83130 La garde

Section

La Seyne-sur-Mer

Mairie Sociale
avenue Ernest-Renan
83500 La Seyne-sur-Mer

Section

Saint-Maximin

ldh.saintmaximinlasaintebaume

Section

Toulon

LDH Section de Toulon
BP 5170
83094 Toulon Cedex
ldhtoulon@gmail.com
www.section-ldh-toulon.net

Section

Avignon/Carpentras

Maison IV de Chiffre
26, rue des Teinturiers
84000 Avignon

Section

Pertuis

Le Tapy
153, Chemin Saint-Joseph
84120 Pertuis



LdH — Ligue des droits de l'Homme

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org